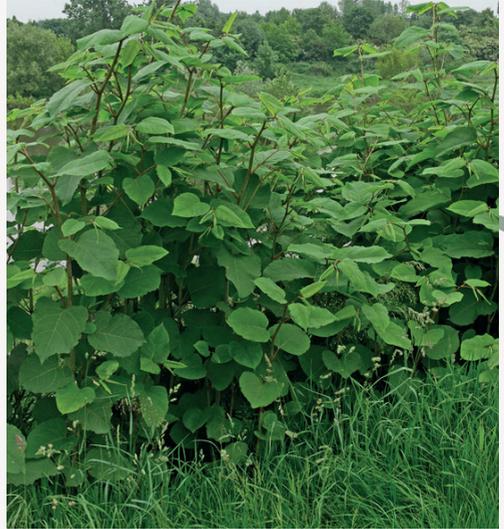


« Espèces exotiques envahissantes »

FICHE N°3

LA RENOUÉE DU JAPON



CARACTÉRISTIQUES

- Originaire du Japon.
- Colonise les rives de cours d'eau et certains talus.
- Massifs denses de **1 à 4 mètres de hauteur**.
- **Tige ou cannes creuses**, cylindriques, noueuses, vertes parfois tachetées de rouge sombre.
- **Feuilles de 8 à 15 cm de long**.
- Grappes de fleurs blanches à jaune verdâtre à partir du mois d'août.

IMPACTS

- Empêche la plupart des autres plantes de se régénérer en les privant de lumière. Ces effets provoquent **une diminution de la richesse végétale et animale**. Elle appauvrit le sol, ce qui peut avoir des conséquences sur le bon fonctionnement des milieux aquatiques.
- Gêne de nombreuses activités humaines dans les espaces publics (bords de routes et voies ferrées, espaces verts...) mais aussi dans les milieux naturels (pêche, promenade...).

PROPAGATION

- Se propage soit à partir d'un simple petit fragment de tige ou de rhizome, soit grâce à ses akènes (fruits secs) fertiles. Les modes de dispersion sont principalement l'eau et le transport de terres contaminées ou de morceaux de végétaux.
- Présente dans la Métropole de Lyon. Francheville ne fait pas exception.

LE CHIFFRE

- Au printemps, les tiges de la renouée poussent à un **rythme pouvant atteindre 10 cm/jour !**

ACTION !

CHAQUE PROPRIÉTAIRE GÈRE LA RENOUÉE SUR SON TERRAIN

- Le SAGYRC, en charge de l'entretien des cours d'eau de la commune, utilise plusieurs méthodes pour limiter l'expansion de la renouée : décapage de berge sur 20 cm de profondeur, pose de bâches géotextile, ensemencement par des semis d'herbacées, brûlage des repousses 2 fois par mois dans les zones d'enrochement ou de murs et fauche répétitive tous les 15 jours.
- Les massifs situés sur des espaces publics en dehors des berges de cours d'eau sont fauchés régulièrement par la Métropole de Lyon (accotement de voirie) ou la commune (espaces verts municipaux).

PAS DE TECHNIQUE MIRACLE

Toutes demandent beaucoup de rigueur, de suivi et des interventions très fréquentes et donc coûteuses. Le gestionnaire doit donner un ordre de priorité pour ces techniques rigoureuses et coûteuses. Il estime la nécessité de gérer ou non un massif de renouée, selon sa capacité à être ou non à la source d'une propagation.



LE PETIT CITOYEN SENTINELLE

Si j'observe cette plante dans mon jardin, j'applique les mesures suivantes : arrachages manuels répétés ou fauches répétées (jusqu'à épuisement de la plante) et ensemencements d'espèces couvrantes indigènes.